

Communiqué de presse

Le 17 septembre 2024

Un aidant sur deux en France s'ignore¹ : le Service public de l'autonomie et le ministère des Solidarités lancent une campagne nationale pour rendre visibles et accompagner les aidants

Si le rôle des aidants est de mieux en mieux intégré par la société, il est encore trop souvent imperceptible, y compris pour les aidants eux-mêmes. L'objectif de cette campagne : sensibiliser à l'importance du rôle des aidants tout en leur facilitant l'accès à l'information et aux aides disponibles. Elle s'inscrit dans la stratégie de mobilisation et de soutien pour les aidants 2023-2027.



Une campagne de grande ampleur pour faire sortir de l'ombre la réalité des aidants

Le Service public de l'autonomie et le ministère des Solidarités lancent une campagne de communication nationale du 22 septembre au 20 octobre 2024, qui contribue à une prise de conscience sociétale du rôle d'aidant et de ses implications. Cette campagne a été construite avec des associations d'aidants (Collectif je t'Aide, Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux, Association Française des Aidants, Compagnie des Aidants, Ma Boussole Aidants) et l'ensemble des organismes de Sécurité sociale. Elle s'appuie sur :

- **Un espace internet dédié aux aidants** : aidant.gouv.fr, qui centralise les **ressources existantes**, en fonction des situations d'aidants qu'ils soient actifs, parents, à la retraite ou jeunes aidants.
- La diffusion de **spots TV, radio et digitaux** sur trois thématiques clés du parcours des aidants (la prise de conscience de son rôle, les plateformes d'accompagnement et de répit et le congé proche aidant) ;
- **Des affiches pour sensibiliser à trois situations d'aidance.**

Quelques chiffres sur les aidants en France

¹ BVA 2022 : [Baromètre des aidants BVA/Fondation APRIL - Avancées et perspectives - BVA Xsight \(bva-xsight.com\)](#)

- **1 personne sur 5 est aidante, soit 9,3 millions de Français²**. Une grande partie de ces aidants assume cette responsabilité en parallèle de leur vie professionnelle et personnelle.
- On estime que **49 % des aidants souffrent de leur situation et de ses conséquences³** : « *C'est quand j'ai eu besoin d'aide que l'on m'a dit que j'étais aidant. Il faut tout de suite se tourner vers des professionnels, parce que c'est une situation difficile* », déclare Jean-Michel, mari et aidant de son épouse Dominique.

[Toutes les informations sur la campagne et les ressources disponibles ici](#)

À propos du service public de l'autonomie

Le service public de l'autonomie, porté par la branche Autonomie de la Sécurité sociale, rassemble les **acteurs qui accompagnent, informent, orientent les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants sur leurs droits et services**. Il mobilise les acteurs de l'autonomie partout en France : à l'échelle nationale avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et dans les territoires, avec les Agences régionales de santé (ARS), les conseils départementaux, les maisons départementales des personnes handicapées, et les maisons départementales de l'autonomie et leurs points d'information locaux.

Il a pour objectif **d'améliorer le service rendu aux personnes, d'organiser l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics et de gagner en efficacité**.

La CNSA, gestionnaire de la branche autonomie de la Sécurité sociale, **anime et appuie son réseau** dans une perspective d'harmonisation des pratiques professionnelles et d'équité de traitement entre les personnes sur le territoire. Elle développe une offre de services pour et avec ces acteurs de terrain.

[En savoir plus que les missions du service public de l'autonomie](#)

Contacts presse

Léa Cauchi – Agence CorioLink, pour la CNSA

Tél. : 06 24 96 83 31

lea.cauchi@coriolink.com

Anne-Sophie Détriché – CNSA

Tél. : 01 80 05 56 02

anne-sophie.detriche@cnsa.fr

² BVA 2022 : [Baromètre des aidants BVA/Fondation APRIL - Avancées et perspectives - BVA Xsight \(bva-xsight.com\)](#)

³ [Enquête DREES de février 2023](#)